

La Maison de Charité

L'élégante façade de cette jolie demeure éclairée de hautes fenêtres à petits carreaux semble contempler avec sérénité le cours paisible de la Voutonne qui coule en contrebas.

La blondeur des moellons de ses murs se marie avec bonheur au gris bleuté de son toit chapeauté d'ardoises et lui confère un charme qui ne peut laisser le promeneur indifférent. Bien des détails de son architecture révèlent ses origines qui remontent au 18^{ème} siècle et réjouissent l'œil. Ainsi en est-il de ses lucarnes aux jambages de tuffeau et aux toits en chapeau de gendarme, de son fin clocheton surmonté d'une girouette, de ses hautes souches de cheminées en briquettes fines et de l'œil de bœuf si délicat qui fait entrer la lumière à l'étage du pavillon carré.

Pourtant cette ravissante construction fut élevée dans un but strictement utilitaire. Elle est due à la générosité de l'épouse de Jean-Baptiste Colbert marquis de Torcy, ministre du roi Louis XIV. Constatant que les pauvres étaient en grand nombre dans les deux paroisses de Précigné et que les fillettes du village ne pouvaient bénéficier de l'instruction accordée aux garçons, elle engagea, par testament, ses héritiers à faire édifier à ses frais une maison de charité destinée à la fois à soigner les malades et à servir d'école.

Son fils, qui se chargea d'exécuter ses dernières volontés, dut cependant mettre la main à la poche pour compléter le don de sa mère tant l'entreprise se révéla coûteuse. Outre la construction du bâtiment et du pavillon attenant qui allait servir de pharmacie, il lui fallut prévoir « l'achat de meubles, d'ustensiles et d'accommodements » nécessaires à l'accueil des bénéficiaires et au logement des religieuses chargées de s'en occuper.

Renée Bruay, en religion sœur Renée de la Croix, succéda en 1765 à Anne Lachainne, première supérieure nommée à la tête de l'établissement. Réjouissons-nous que ce superbe témoignage du talent des bâtisseurs du siècle des lumières soit parvenu à traverser le temps sans trop de dommages et qu'il compte, de nos jours, parmi les fleurons du patrimoine de Précigné.

Maryse Morin



La maison de Charité fait partie de l'école F. Rabelais



Moi, Jean-Baptiste, Joachim Colbert, marquis de Croissy, de Torcy, de Sablé, de Bois-Dauphin, Baron de Pincé, lieutenant général des armées du Rhin et capitaine des gardes du Roi, j'ai fait don à la paroisse de Précigné dont je suis le seigneur d'un terrain m'appartenant situé entre la paroisse Saint Martin et celle de Saint Pierre, le long de la rivière Voutonne.

J'ai donné ordre d'y bâtir, selon la volonté de ma défunte mère Haute et Puissante Dame Félicité de Pomponne qui a laissé par testament du 24 avril 1750 la somme de 2 400 livres à cet effet, une maison de charité pour le soulagement des pauvres et l'éducation des filles.

J'ai chargé la congrégation de Sainte Anne de la Providence en la ville de Saumur de déléguer des religieuses qui se chargeront de la tenue de cet établissement pour le plus grand bien des habitants de ma seigneurie.

Puisse ainsi la mémoire de la charité de ma bien-aimée mère être honorée à jamais en ces lieux.